

## Déclaration d'éligibilité à la sélection et à l'inclusion

### Fournisseur :

Je, soussigné(e) (Nom et adresse du/de la représentant(e)).....

Représentant(e) de (Nom et adresse de l'entreprise).....

Déclare que les conditions suivantes nous sont applicables :

Nous, soussignés, déclarons et garantissons à INSAF que :

- Nous sommes une entreprise dûment immatriculée et légalement constituée.
- Nous ne sommes pas en situation de faillite, de liquidation ou de cessation imminente d'activité.
- Nous n'avons jamais été condamnés pour une infraction liée à la conduite professionnelle.
- Nous n'avons commis aucune faute professionnelle grave, telle que prouvée par tout moyen reconnu par les autorités compétentes.
- Nous avons respecté toutes nos obligations fiscales et procédé au paiement intégral de nos impôts.
- Nous n'avons fourni aucune information erronée susceptible d'influencer gravement l'évaluation de notre candidature.
- Nous ne nous trouvons dans aucune situation de conflit d'intérêts, y compris toute relation antérieure avec des membres de la commission, ou tout lien familial ou commercial pouvant compromettre l'impartialité de la procédure.
- Nous n'avons jamais été déclarés responsables d'une faute grave dans l'exécution de contrats antérieurs.
- Nous n'employons aucun personnel en deçà de l'âge légal du travail.
- Nous assurons à nos employés le respect des droits sociaux fondamentaux et des conditions de travail équitables et conformes aux normes en vigueur.
- Nous ne figurons sur aucune liste de personnes sanctionnées.

Des justificatifs relatifs aux déclarations ci-dessus peuvent être demandés par INSAF à tout moment au cours du processus d'appel d'offres.

La partie contractante n'est pas tenue de fournir ces justificatifs si ceux-ci ont déjà été soumis dans le cadre d'une autre procédure d'attribution auprès de la même autorité contractante, à condition que les documents aient été délivrés au plus tard un an avant la date de la demande et qu'ils soient toujours valides à cette date.

La partie contractante peut être écartée de la procédure si l'une des déclarations ou informations fournies dans le cadre de la participation à l'appel d'offres s'avère inexacte ou trompeuse.

Fournisseur :